



C.D.C.G.
COMMUNAUTÉ DES COMMUNES GIENNOISES

Rapport d'activités 2023

Communauté des Communes Giennoises

ÉDITO

Parmi les évènements communautaires de l'année 2023, l'approbation du projet de territoire est sûrement le plus significatif. Ce document formalise la concorde entre les maires, et au sein du conseil communautaire une vision partagée de la Communauté que nous voulons voir advenir.

Programme d'ampleur, démarche ambitieuse, cadre de réflexion équilibré, le Projet de territoire fixe les axes de développement de la Communauté des Communes Giennes : économie et tourisme, « bien vivre » dans le Giennois, sport et culture ainsi que préservation de l'environnement.

Consécutives de cet acte, la refonte de la communication est amorcée aujourd'hui avec ce nouveau format du rapport d'activité, plus accessible aux habitants. D'ici la fin de l'année, nous appliquerons une nouvelle charte graphique et ouvrirons un nouveau site internet mutualisé avec 7 Communes.

D'autres décisions : l'approbation du schéma des déplacements actifs, le contrat territorial pour l'amélioration des milieux aquatiques du Pays giennois, la création d'une aide sur fonds propres « Logement autonomie », la révision du zonage d'assainissement, la relance d'une opération programmée de l'habitat, l'entente touristique avec la CC Berry Loire Puisaye structurent le développement du territoire.

S'il faut encore réaffirmer que la Communauté est l'outil au service des Communes pour satisfaire aux attentes de la population, l'octroi de fonds de concours me semble une preuve tangible ; à ce jour, toutes les Communes ont eu une réponse positive à leur demande.

Enfin, je salue, le maintien des activités de la CDCC dans leur globalité et au plus près des habitants, malgré les crises successives que nous avons eues à surmonter, comme vous le lirez dans ce rapport.

Pour tout cela, je remercie très sincèrement l'ensemble des élus communautaires et les services.

Francis Cammal

Président de la Communauté des Communes Giennes

Maire de Gien

Vice-Président du Conseil départemental du Loiret

Dans votre commune :

la Communauté des Communes Giennes investit pour l'avenir du territoire.



SOMMAIRE

Présentation générale

04

Les Élus

06

Les Commissions

09

Le Budget

12

Le Secrétariat Général

13

L'Organigramme

14

Le Personnel

16

Les Services Ressources

18

Les Services Opérationnels

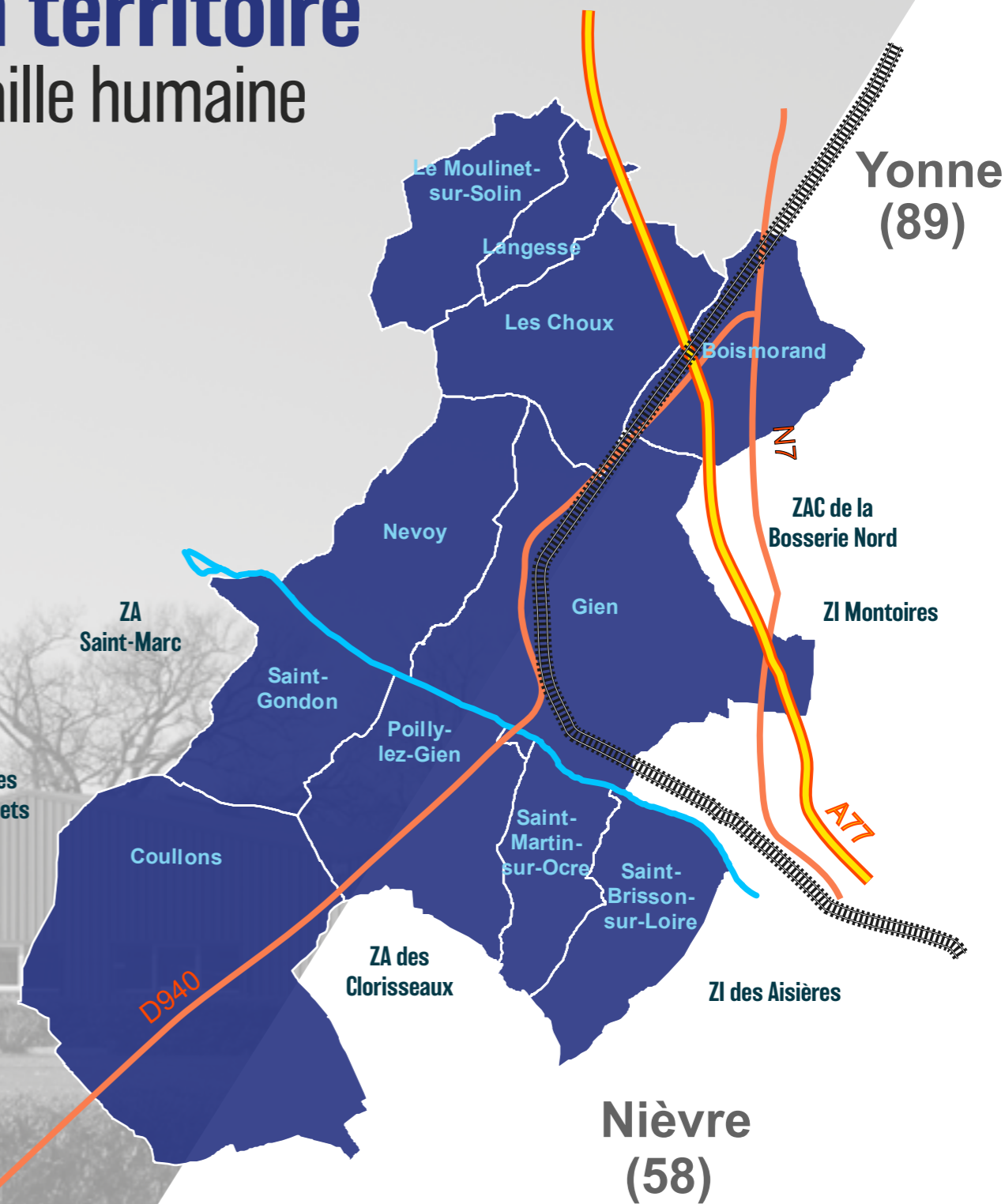
30

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Un territoire à taille humaine

Le Giennois Carrefour de la région Centre Val de Loire :

- Situé à 130 km au sud de Paris.
- Le territoire de la Communauté des Communes Giennoises s'étend au sud-est du Loiret.
- Desservi par l'A77 et ses trois échangeurs, ce qui permet de rejoindre la région parisienne et l'aéroport d'Orly en 1h30 et Nevers ou Auxerre en 1h20.
- Sa proximité avec des grandes villes comme Orléans (45 min) ou Montargis (30 min).
- Desservi par le train, la liaison de Gien à Paris-Bercy s'effectue en 1h20.



6 zones d'activités
dont **3**
+ de 40 hectares

24 025
habitants

11
communes

73%
d'actifs

Les élus communautaires

Membres de la conférence des Maires Bureau communautaire



Francis Cammal

Président de la Communauté
des Communes Giennoises

Maire de Cien



Laurent Rougeron

9^{ème} Vice-Président de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétences : Voirie, accessibilité et
SIG

Premier Adjoint au Maire de Cien



Rémi Bichon

10^{ème} Vice-Président de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétences : Environnement, énergie
et mobilité

Adjoint au Maire de Cien



Alain Chaborel

1^{er} Vice-Président de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétence : Assainissement

Maire de Poilly-lez-Cien



David Boucher

2^{ème} Vice-Président de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétences : Jeunesse et Sports

Maire de Coullons



Jean-Louis Hidas

11^{ème} Vice-Président de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétences : Economie, agriculture
et tourisme

Adjoint au Maire de Cien



Christiane Lafaye

Maire de Le Moulinet-sur-Solin

Membre du Conseil Communautaire



Patrick Chenuet

3^{ème} Vice-Président de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétence : Culture

Maire de Saint-Martin-sur-Ocre



Jean-François Darmois

4^{ème} Vice-Président de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétences : Bâtiments
et Gens du voyage

Maire de Nevoy



Olivier Morel

Maire de Les Choux

Membre du Conseil Communautaire



Nadège Corcelle

Maire de Langesse



Claude Pléau

Maire de Saint-Brisson-sur-Loire

Les élus communautaires

Membres du Conseil



Didier Boulogne

5^{ème} Vice-Président de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétences : Aménagement
et Urbanisme

Maire de Saint-Condou



Cédric Chauvette

6^{ème} Vice-Président de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétence : Eau Potable

Conseiller municipal
de Saint-Brisson-sur-Loire



Philippe Tagot

7^{ème} Vice-Président de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétence : Finances

Maire de Boismorand



Catherine de Metz

8^{ème} Vice-Présidente de la Communauté
des Communes Giennoises
Compétence : Affaires Sociales

Adjointe au Maire de Cien



Valérie Agoué
Cien



**Marie-Odile
Bourdin**
Cien



Emmanuel Chevré
Cien



Camille Chevallier
Cien



Pascal Crozat
Cien



Nathalie Chambon
Cien



**Jean-Philippe
Damon**
Cien



**Christelle
de Crémiers**
Cien



Jacques Greuin
Cien



Mala Devernois
Cien

Les élus communautaires

Membres du Conseil



Martine Lemaître
Clément
Gien



Alain Colpin
Gien



Stéphanie Flandry
Gien



Cécile Roger
Gien



Pascale Riby
Gien



Nathalie Rabourdin
Coullons



Philippe Nicolas
Coullons



Francine Casteran-David
Coullons



Nathalie le Hardy
Nevoiy



Katia Charpentier
Saint-Gondon



Véronique Perron
Boismorand



Cyrille Pressoir
Langesse



Olivier Morel
Maire de Les Choux



Eliane Rollando
Saint-Martin-sur-Ocre



Françoise Robbio
Poilly-lez-Gien



Catherine Gros
Poilly-lez-Gien



Laurent Prieur
Poilly-lez-Gien



Christiane Lafaye
Maire de Le Moulinet-
sur-Solin



Line Fleury
Saint-Brisson-sur-Loire

Les commissions

Assainissement



1^{er} Vice-Président : Alain Chaborel

Membres titulaires :

Laurent Rougeron
Jean-François Darmois
Philippe Meyer
Jean-Pierre Gros
Patrick Chenuet
Philippe Nicolas
Jean-Mary Ragu
Francis Esnault
Pascal Battesti
Pascal Menouvrier
Catherine Gros

Membres suppléants :

Cécile Roger
Alain Jublot
Philippe Lanriot
Camille Carreau
Michel Guerin
Hugo Suffit
Claude Gaume
Cyrille Pressoir
Claude Brunet
Arnaud Dureville
Françoise Robbio

Culture



3^{ème} Vice-Président : Patrick Chenuet

Membres titulaires :

Martine Lemaître
Jean-Claude Lefranc
Virginie Langlois De Rubercy
Laure Crotté
Christine Piat
Jean-Philippe Devienne
Daniela Profit
Marie Loskoff
Gilles Gay
Anne-Elisabeth Evrard
Françoise Robbio

Membres suppléants :

Pascale Riby
Nathalie Le Hardy
Katia Charpentier
Gérard Hussler
Eliane Rollando
Sébastien Chavet
Yannick Erceau
Nadège Corcelle
Eliane Girardin
Kada Badaoui
Yannick Nago

Jeunesse et sport



2^{ème} Vice-Président : David Boucher

Membres titulaires :

Valérie Agogué
Nathalie Le Hardy
Edith Maufra
Jean-Pierre Lebreton
Maeva Robbio
Nathalie Rabourdin
Annie-Claude Ducommun
Céline Boursier
Delphine Gay
Kada Badaoui
Yannick Nagot

Membres suppléants :

Anas Amalal
Maggy Ringuede
Florence Paiva
Françoise Thion
Laetitia Lewandowski
Séverine Depoilly
Julien Picard
Alice Corcelle
Sophie Devert
François Cautier
Catherine Gros

Bâtiments et accueil des Gens du Voyage



4^{ème} Vice-Président : Jean-François Darmois

Membres titulaires :

Stéphanie Flandry
Jean-Michel Delage
Katia Charpentier
Jean-Pierre Gros
Jonathan Chene
Philippe Nicolas
Annie-Claude Ducommun
Philippe Colmadin
Françoise Ambrois
Arnaud Durville
Laurent Prieur

Membres suppléants :

Jacques Greuin
Chloé Bauduin
Philippe Lanriot
Gérard Hussler
Michel Guerin
Michel Poupet
Kévin Dubois
Marie Loskoff
Pascal Battesti
Anthony Caccia
Alain Chaborel

Aménagement et urbanisme



5^{ème} Vice-Président : Didier Boulogne

Membres titulaires : **Membres suppléants :**

Laurent Rougeron	Pascal Crozat
Jean-François Darmois	Guillaume Davy
Sandrine Delesalle	François-Xavier Albertini
Valérie Dumon	Jean-Pierre Gros
Guy Carmier	Frédéric Aubry
Nadège Corcelle	Michel Poupet
Françoise Ambrois	Christiane Lafaye
Christian Chevallier	Marie Loskoff
Yannick Nagot	Véronique Perron
	Nathalie Thoret
	Alain Chaborel

Eau potable



6^{ème} Vice-Président : Cédric Chauvette

Membres titulaires : **Membres suppléants :**

Rémi Bichon	Laurent Rougeron
Jean-Michel Delage	Jean-François Darmois
Philippe Lanriot	Philippe Meyer
Claude Pleau	Jean-Pierre Gros
Philippe Labbe	Laëtitia Lewandowski
Philippe Nicolas	Frédéric Hubert
Gael Savrot	Yannick Erceau
Cyrille Pressoir	Céline Boursier
Joel Dos Santos	Claude Brunet
Pascal Manouvrier	Olivier Morel
Alain Chaborel	Laurent Prieur

Finances



7^{ème} Vice-Président : Philippe Tagot

Membres titulaires : **Membres suppléants :**

Jean-Louis Hidas	Jean-Philippe Damon
Jean-François Darmois	Séverine Masson
Didier Boulogne	Edith Mauftras
Line Fleury	Cédric Chauvette
Patrick Chenuet	Eliane Rollando
Guy Carmier	Frédéric Hubert
Christiane Lafaye	Annie-Claude Ducommun
Nadège Corcelle	Cyrille Pressoir
Patrick David	Xavier Bussiere
Olivier Morel	Pascal Manouvrier
Laurent Prieur	Alain Chaborel

Affaires Sociales



8^{ème} Vice-Présidente : Catherine De Metz

Membres titulaires : **Membres suppléants :**

Marie-Odile Bourdin	Mala Devernois
Brigitte Avezard	Marie-Lise Shroeder
Edith Mauftras	Florence Paiva
Line Fleury	Thérèse Meranger
Eliane Rollando	Alexandrine Bisset
David Boucher	Francine Casterman David
Christiane Lafaye	Daniela Profit
Nadège Corcelle	Céline Boursier
Véronique Perron	Sophie Devert
Olivier Morel	Emilie Chanzy
Catherine Gros	Gilles Pontonnier

Voirie, accessibilité et S.I.G



9^{ème} Vice-Président : Laurent Rougeron

Membres titulaires : **Membres suppléants :**

Rémi Bichon	Alain Colpin
Jean-François Darmois	Alain Jublot
Philippe Lanriot	François Benoit
Claude Pleau	Jean-Pierre Gros
Philippe Labbe	Alexandre Beaudin
Guy Carmier	Thomas Chesne
Gael Savrot	Nicolas Marquizeaux
Cyrille Pressoir	Nadège Corcelle
Joel Dos Santos	Patrick David
Ludovic Vasseur	Anthony Caccia
Laurent Prieur	Alain Chaborel

Économie, Tourisme, Agriculture et Emploi



11^{ème} Vice-Président : Jean-Louis Hidas

Membres titulaires : **Membres suppléants :**

Emmanuel Chevré	Camille Chevallier
Nathalie Le Hardy	Tony Bezy
Edith Mauftras	Virginie Langlois de Rubercy
Line Fleury	Laure Crotté
Jonathan Chene	Alexandrine Bisset
Jean-Philippe Devienne	Francine Casteran David
Catherine Chaintreuil	Daniela Profit
Philippe Colmadin	Alice Corcelle
Xavier Bussiere	Delphine Gay
Olivier Morel	Ludovic Vasseur
Alain Chaborel	Muriel Huet

Environnement, Energie et Développement Durable



10^{ème} Vice-Président : Rémi Bichon

Membres titulaires : **Membres suppléants :**

Nathalie Chambon	Christelle de Cremiers
Jean-Claude Lefranc	Jean-Michel Delage
Philippe Lanriot	Philippe Meyer
Patricia Lehay	Laure Crotté
Jonathan Chene	Christine Piat
David Boucher	Fédéric Hubert
Catherine Chaintreuil	Julien Picard
Alice Corcelle	Francis Esnault
Jean-Paul Chauvet	Désiré Prignon
François Gautier	Nathalie Thoret
Jean-Claude Prieur	Yannick Nagot

BUDGET CDCG 2023



40 491 037,07 €

Budget fonctionnement

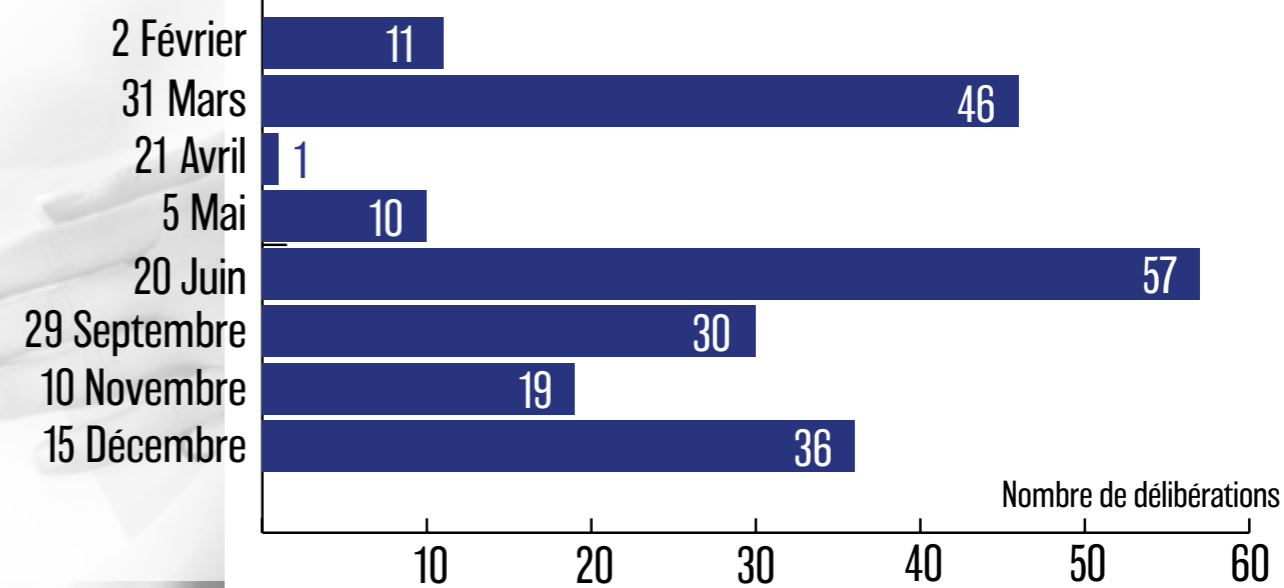
27 314 219,08 €

Budget investissement

13 176 817,99 €

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

8 Conseils
communautaires



26

Moyenne
délibérations/conseil

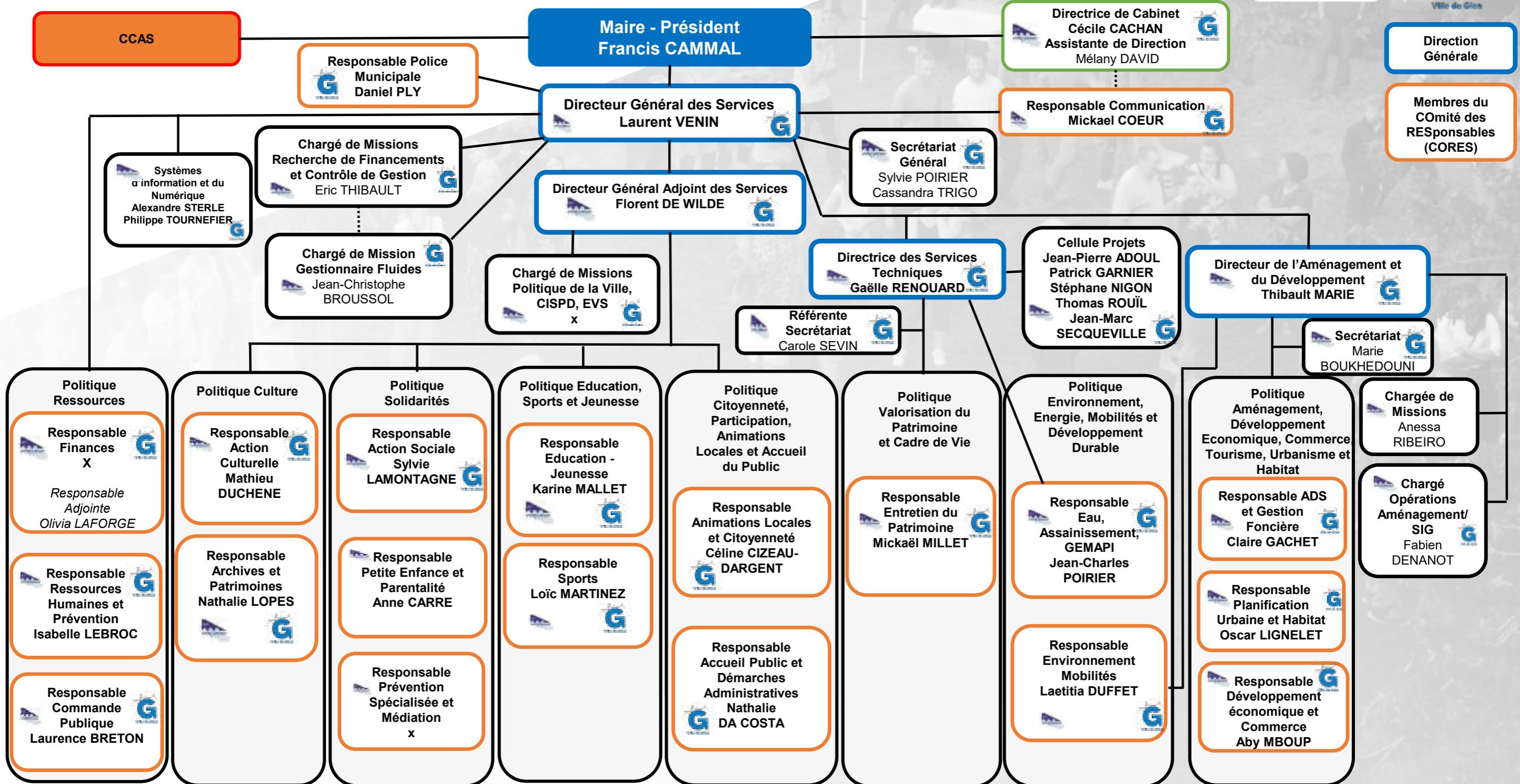
Arrêtés
et décisions
du Président

2023	Arrêtés	Décisions
1 ^{er} trimestre	127	25
2 ^{ème} trimestre	120	16
3 ^{ème} trimestre	91	5
4 ^{ème} trimestre	126	4
Total	464	50

L'organigramme des services

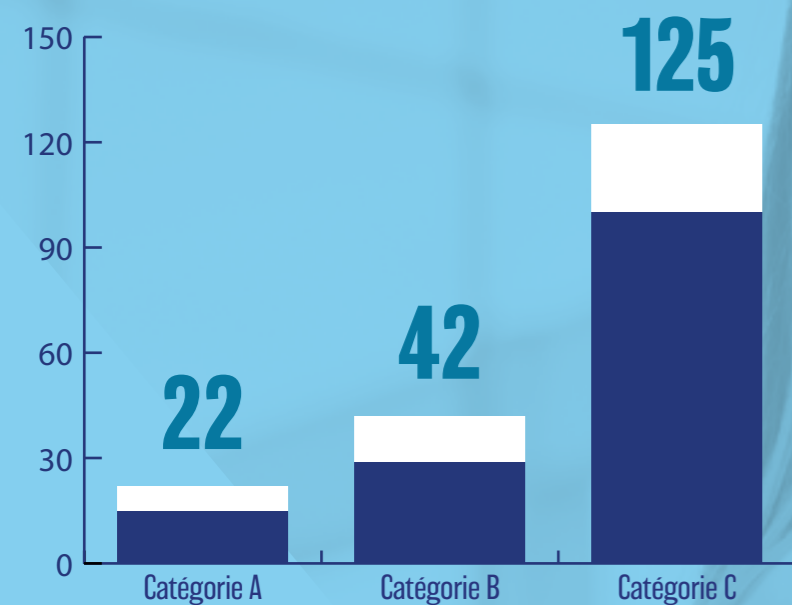
Organigramme Général des Services de la Communauté des Communes Giennes et de la Ville de Gien

01/05/2024



LE PERSONNEL

189 emplois permanents au 31 décembre 2023



■ Titulaires / stagiaires
 ■ Contractuels sur emploi permanent

Soit au total 45 agents contractuels sur emplois permanents représentant 23,81% de l'effectif total des agents permanents.

Les emplois non permanents au 31 décembre 2023

12	1	Collaborateur de cabinet
	7	Emplois aidés (PEC- adultes relais)
	1	Apprenti
	3	Vacataires, occasionnels, saisonniers

Le dialogue social

Le Comité social territorial (CST) commun avec la Ville de Cien s'est réuni à 5 reprises pour étudier 29 dossiers.

La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSSCT) commune s'est réunie 1 fois pour aborder les points suivants :

- Synthèse des accidents de travail survenus depuis le 25/11/2022
- Rapports de la médecine de prévention du CDG45 2022 Ville et CDCG
- Bilan de la sensibilisation aux risques routiers et au port des EPI réalisée par l'assistant de prévention

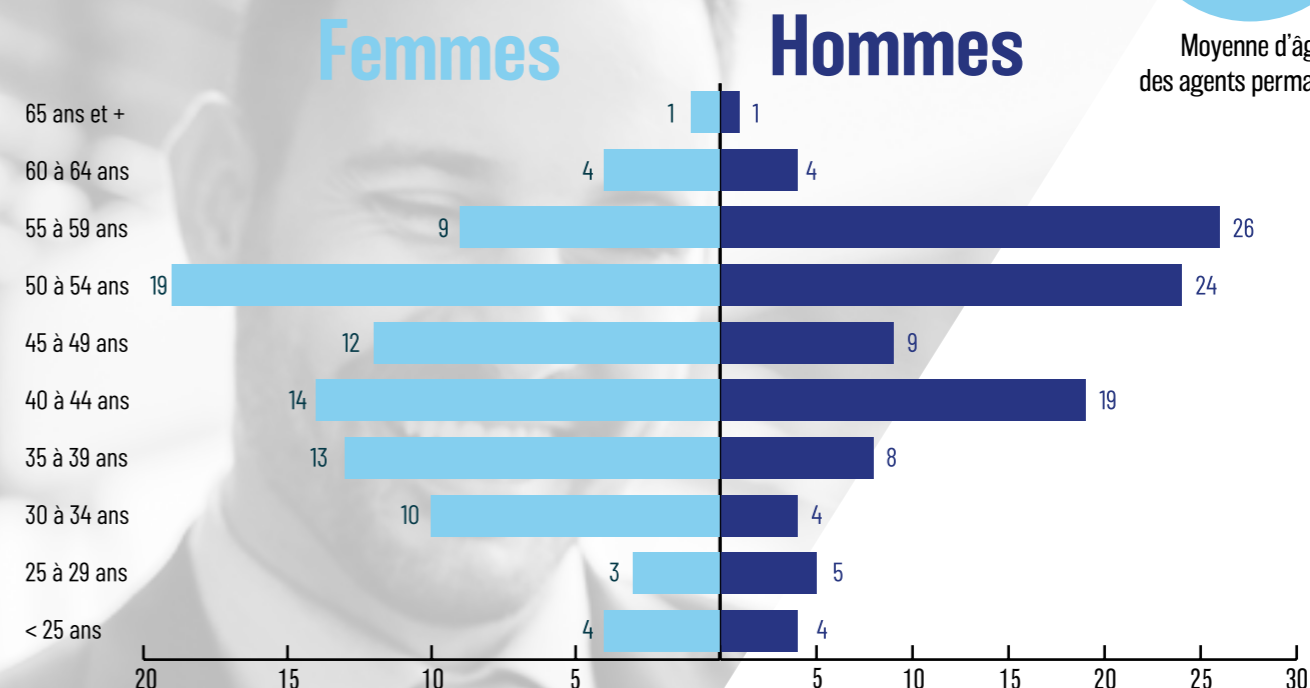
La masse salariale

9 628 432 €

Pyramide des âges (agents permanents)

46

Moyenne d'âge des agents permanents



L'action sociale

Les tickets restaurant :

Les agents bénéficient mensuellement de 10 titres restaurants d'une valeur faciale de 8 € dont 60% est pris en charge par la collectivité. Ils sont attribués sur 11 mois.

En 2023 : 164 bénéficiaires dont 69 ayant adopté la carte dématérialisée.

Le CNAS :

Dans le cadre de l'action sociale destinée aux agents, le Comité National d'Action Sociale auquel la Communauté des Communes Ciennoises adhère propose des prestations sociales, culturelles, financières...

	2022	2023
Côtisation versée au CNAS	51 272 €	51 325 €
Prestations servies aux agents par le CNAS	47 602 €	44 668 €
Nombre d'agents	206	206

Protection sociale complémentaire :

Participation de l'employeur au financement des garanties « santé » et « prévoyance » :

La Communauté des Communes Ciennoises a mis en place les dispositions législatives et réglementaires avec l'instauration d'une participation sous la forme d'un montant unitaire par agent dans le cadre d'une procédure de labellisation qui permet, ainsi, le versement d'une aide financière dans le respect des critères de solidarité.

La C.D.C.G. a souhaité permettre aux agents de choisir en toute liberté leur opérateur et leur niveau de garantie sous couvert de la labellisation.

92 agents en sont bénéficiaires.

LES SERVICES RESSOURCES



Accueil

Présentation du service

L'accueil du Centre administratif est composé de deux agents d'accueil : un à temps complet du service Accueil et démarches administratives et un autre du service Animations locales et Citoyenneté de la Ville de Gien en cas d'absence du premier.

Les objectifs sont les suivants :

- Accueillir les visiteurs,
- Fournir des informations générales sur les services offerts par la collectivité, des procédures ou remise de formulaires à remplir,
- Orienter les visiteurs dans le Centre administratif en les guidant dans les différents services,
- Transférer les appels aux services appropriés et prendre des messages ou fournir des renseignements d'ordre général.

L'agent d'accueil joue un rôle essentiel en créant une première impression positive et en assurant une réponse à l'utilisateur.

Les faits marquants 2023

Evaluation des besoins spécifiques en matière de sécurité du personnel et des visiteurs, ainsi que les zones nécessitant un contrôle d'accès

Nécessité d'établir un suivi rigoureux des visiteurs afin d'améliorer la sécurité et la gestion des accès

Les projets 2024 :

- Mise en place d'un processus de suivi des visiteurs par la remise des badges contribuant à renforcer la prévention et la gestion des risques en termes de sécurité incendie.
- Aménagement de « barrières physiques » dans le hall d'accueil et d'un système de badge aux entrées pour les agents pour un accès plus strict. Seules les personnes autorisées pourront accéder aux étages du centre administratif.
- Modernisation des infrastructures de télécommunication pour améliorer l'accueil des usagers et des partenaires de la CDCG.

Le service EN CHIFFRES



1
agent



Budget fonctionnement
5 058.41 €



11
Visiteurs/jour



102
Appels/jour



Archives

Présentation du service

Le service Archives et Patrimoines est chargé de collecter, classer, conserver et communiquer les archives produites ou reçues par les services de la CDCG et de la Ville de Gien quelque soit le support et la date.

Les faits marquants 2023

Versement de 37,3 ml (373 boîtes) d'archives provenant de 4 services communautaires

Les projets 2024 :

- Opération d'élimination et de refoulement d'archives afin d'augmenter la capacité de stockage dans le dépôt.
- Formation pour les nouveaux correspondants archives.



Commande publique

Présentation du service

Le service est composé de 4 personnes, mutualisé avec la Ville de Gien agents dont les principales missions sont :

- L'établissement des bons de commande et l'engagement des dépenses,
- La rédaction et l'exécution des procédures de commandes publiques,
- La gestion des fournitures de bureau,
- La déclaration et la gestion des sinistres auprès des compagnies d'assurances.

Le fait marquant 2023

Travaux de réhabilitation du stade nautique

- Montant de total de 11 762 040,30 € H.T

Les projets 2024 :

- Dématérialisation des demandes d'achat.
- Mise en place d'une Mission Achat en vue de développer la culture «achat» au sein des services.
- Rédaction d'un guide interne de la Commande Publique.
- Nouveau logiciel plus performant.

Le service EN CHIFFRES



2
agents



Budget fonctionnement
1 250 €



Capacité du dépôt :
Total équipé
416 ml
Total occupé
370,3 ml

Le service EN CHIFFRES



4
agents



Budget fonctionnement
155 512,39 €
Budget investissement
295 €



23
sinistres



27 procédures de marchés publics



1 146
bons de commande



Communication

Présentation du service

Le service communication est composé de 3 agents (1 responsable et 2 chargés de communication). S'agissant d'un service dit « mutualisé » il a la charge de la communication de la CDCG et celle de la Ville de Gien. Le rôle du service est double : informer les usagers des animations et activités des services de la CDCG et garantir l'image institutionnelle de celle-ci. L'objectif du service est d'apporter aux usagers une information précise et complète sur les actions de la CDCG. L'enjeu principal étant la reconnaissance du rôle de l'institution par le grand public.

Les faits marquants 2023

Saison culturelle intercommunale

- Edition du programme (76 pages)
- Création de 33 visuels d'affiches et de 33 flyers (1 par spectacle)
- Création d'un Teaser vidéo
- Conception de la communication de deux festivals (Arts de rue - 7 au 9 juillet et Humour - 6 au 8 octobre)
- Création des supports de l'exposition « Photographier le cinéma » (de juin à septembre)

Mise en place d'un groupe de travail « Communication » pour moderniser l'image de la collectivité (> projets 2024)

Réorganisation du service de transport Urbain

- Flocage des 2 véhicules
- Identification des arrêts
- Conception des plaquettes horaires

1^{ère} édition du forum de la petite enfance (1^{er} avril 2023)

Affectation d'un véhicule au service pour faciliter les déplacements des agents sur les événements

Les projets 2024 :

Moderniser l'image de la collectivité au travers d'une nouvelle identité graphique et du développement de nouveaux outils de communication :

- Nouveau logo
- Nouvelle charte graphique
- Refonte du site Internet et création d'un intranet
- Amélioration de la visibilité sur les réseaux sociaux (FB, Youtube, Linked'In)
- Création d'un support papier
- Développement d'une application pour smartphone



Le service EN CHIFFRES



Budget fonctionnement
34 000€
Budget investissement
6 000€



8 retransmissions en direct des séances du conseil communautaire

1 276 vues



+40% demande de conception de visuels des services





Courrier

Présentation du service

Le Courrier fait parti du service Animations Locales et Citoyenneté de la Ville de Gien. L'agent affecté au courrier se déplace dans chaque service pour distribuer, collecter le courrier, les parapheurs, colis du jour et affranchir le courrier quotidiennement ; des déplacements sur Gien sont réalisés régulièrement sur différents sites (Trésor public, CCAS, Amicale, écoles...). Occasionnellement diffusion d'informations dans les services et commerces.

Les faits marquants 2023

Remise/collecte du courrier par La Poste tous les jours au Centre administratif (rez-de-chaussée)

Casiers mis en place pour chaque commune de la CDCG au centre administratif (1^{er} étage)

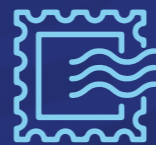
Les projets 2024 :

- Étude sur l'opportunité d'externaliser une partie du courrier (format A4) en remplacement de l'affranchissement actuel.
- Etude sur la dématérialisation des parapheurs.

Le service EN CHIFFRES



Budget fonctionnement
12 600 €



10 786,49 €
Affranchissement



9 455
plis envoyés



1
agent



Finances

Présentation du service

Le service est composé de 6 personnes (+1 recrutement en cours sur le poste de responsable), mutualisé avec la Ville de Gien. Les missions :

- Elaboration et exécution des budgets
- Traitement des factures
- Traitement des recettes
- Traitement et suivi financier des marchés publics
- Suivi des emprunts
- Suivi des subventions (Dépenses / Recettes)
- Suivi de la taxe de séjour
- Suivi des régies de recettes
- Suivi des loyers
- Suivi de l'actif / inventaire
- Suivi des contraventions
- Déclaration de TVA, FCTVA
- Facturation assainissement
- Facturation ALSH

Les faits marquants 2023

Engagement d'une démarche visant à optimiser les recettes TVA des différentes activités éligibles de la CDCG (+100 K€)

Les projets 2024 :

- Réflexion sur l'organisation physique du service pour améliorer la polyvalence entre les agents notamment avec le traitement des factures pour réduire les délais.

Le service EN CHIFFRES



6
agents



8
budgets à gérer



5 692
mandats

3 241
titres de recettes



2 692
engagements de dépenses



2 692
engagements de recettes



Ressources Humaines et Prévention

Présentation du service

Le service est composé de 8 agents : une responsable, une responsable adjointe, un assistant de prévention, 5 gestionnaires RH mutualisé avec la Ville de Gien.

La gestion des ressources humaines s'articule autour de 4 thématiques : la gestion administrative du personnel, les relations sociales, le développement des ressources humaines et l'organisation du travail et la vie au travail.

LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Elle recouvre l'ensemble des tâches liées aux aspects juridiques et administratifs de la fonction. Des prémisses du recrutement, à la constatation des droits nécessaires à la liquidation de la pension de retraite, elle a pour objectif de suivre et de réaliser la mise en œuvre de l'ensemble des opérations requises par la gestion administrative des agents territoriaux : nomination, titularisation, avancement d'échelon, avancement de grade, reclassement, intégration dans un autre corps, détachement, mise à disposition, disponibilité, démission, suivi du « dossier du fonctionnaire », procédures disciplinaires, rémunération, etc.

LES RELATIONS SOCIALES

Elles portent sur l'organisation des élections professionnelles, la constitution et le fonctionnement des instances consultatives (comités sociaux territoriaux, Formation Spéciale en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail...), les conditions d'exercice des droits syndicaux, la médiation préalable obligatoire.

LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Suivi et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, pilotage de la masse salariale, évaluation professionnelle, formation, mobilité, régime indemnitaire, etc..

L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET LA VIE AU TRAVAIL

Répartition des tâches et des moyens, gestion du temps et des espaces (temps de travail, règles d'absence, règlement intérieur, etc.) Elle s'étend également aux questions touchant l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, la santé (médecine de prévention et l'assistant de prévention), l'action sociale, la protection sociale complémentaire et statutaire.

LA PRÉVENTION

L'Assistant de Prévention réalise les analyses d'accident de travail, les accueil prévention-sécurité lors des embauches, accompagne l'agent chargé de la fonction d'inspection lors des visites batimentaires, réalise des sessions de sensibilisation aux risques routiers, organise les actions de sensibilisation aux gestes et postures avec la médecine de prévention et organise la réalisation du document unique avec un prestataire. Il rencontre les agents qui le souhaitent en « cellule d'écoute ».

Les faits marquants 2023

Mise en place du comité social territorial et de la Formation Spéciale en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail

Adoption du compte personnel de formation

Mise en place du titre restaurant dématérialisé

Montage et réalisation d'une formation complémentaire « Benne à ordures » par l'assistant de prévention en intra afin de palier l'absence de prestataire.

Les projets 2024 :

- Négociations sur le service minimum en cas de grève (Petite enfance, Transport)
- La médiation préalable obligatoire
- Le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexiste
- Mise en place de formations intra de secouriste en santé mentale
- Étude sur la protection sociale complémentaire - risque prévoyance

Le service EN CHIFFRES



8
agents



34

offres d'emplois
publiées



773

contrats et
arrêtés établis



3 154

paies
établies



Systeme d'Information et du Numérique

Présentation du service

Les missions du service mutualisé avec la Ville de Gien sont les suivantes :

- Exploitation et maintenance des équipements du système informatique et de téléphonie
- Aide et accompagnement des utilisateurs
- Gestion des incidents d'exploitation
- Installation, gestion et suivi des équipements informatiques
- Maintien des conditions générales de production
- Gestion du parc informatique
- Accompagnement des utilisateurs
- Recensement des dysfonctionnements et des améliorations fonctionnelles

Les faits marquants 2023

Remplacement des serveurs physique et préparation du basculement des serveurs virtuels

Optimisation des licences Windows et Office pour uniformiser le parc

Renouvellement de PC

Optimisation des outils

Accès à distance au Centre administratif

Déploiement et test de la mise en place d'outils informatiques pour un meilleur suivi utilisateurs des interventions

Reprise complète de la téléphonie

Lancement, suivi et application du marché photocopieur

Mise en œuvre du marché des connexions internet

Les projets 2024 :

En dehors des interventions récurrentes pour entretenir le parc informatique et le renouvellement des postes, l'année 2024 est basée sur le renforcement de la cybersécurité :

- Mise en place d'un plan de reprise d'activité (PRA) permettant le redémarrage rapide des serveurs
- Création de modules de formation sur les bonnes pratiques (renforcement de la politique des mots de passe) et utilisation de nouveaux moyens de partage (One Drive)
- Prévision sur un audit de sécurité
- Remplacement des pare-feux

Le service EN CHIFFRES



2
agents



Budget
150 000 €



Parc informatique :

185 PC

+1
serveur physique

+16
serveurs virtuels

LES SERVICES OPÉRATIONNELS



Aménagement et planification urbaine

Présentation du service

La Communauté des Communes Giennoises est compétente dans le domaine de l'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, ainsi qu'en matière de planification urbaine au travers de la gestion de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Au sein de la Direction de l'Aménagement et du Développement, les services Aménagement et Planification urbaine assurent la mise en œuvre des projets relatifs à ces domaines de compétences.

Les faits marquants 2023

Planification urbaine

- Une modification du PLUi a été engagée en juin 2022 afin de permuter une superficie de 4700 m² située zone UI, boisée et non exploitable, avec la même superficie située dans la zone N attenante, au secteur de la Lombarderie.
- À la suite de l'inscription au titre des monuments historiques par arrêté préfectoral de la chapelle de l'hôpital en août 2022, la procédure de définition d'un périmètre délimité a été initiée.

Aménagement

- Aménagement d'un parking entre la rue de la Loire et la rue du Petit Clou à Saint-Gondon.
- Projet d'aménagement urbain du quartier des Montoires mené dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU)

Les projets 2024 :

- Sécurisation du cheminement piéton entre le centre bourg et le hameau du « Vieux Château » sur la commune du Moulinet-sur-Solin.
voir photo 1
- Lancement des travaux du projet d'aménagement urbain du quartier des Montoires à Gien : voir photo 2
 - Prolongement de la rue des Vanneaux jusqu'à la rue Jules César et réfection de la rue des Vanneaux
 - Aménagement du Chemin de Montfort y compris rond-point nord et plateau avec la rue des Vanneaux
 - Réfection des trottoirs rues des Mésanges, des Cygnes et des Cigognes

Le service EN CHIFFRES



3
agents

200 400 €



Aménagement d'un parking
entre la rue de la Loire et la
rue du Petit Clou
à Saint-Gondon



2 124 891,34 €

Aménagement urbain du
quartier des Montoires

20 000 €

Planification urbaine





Assainissement

Présentation du service

Le service de l'assainissement est géré en régie interne avec appui de prestataires extérieurs. 7 agents travaillent au quotidien pour assurer la collecte et le traitement des eaux usées du territoire de la CDCC. Ainsi, ils assurent les missions suivantes :

- Entretien des 193 Km du réseau de collecte.
- Entretien et maintenance des 52 postes de refoulement/relèvement.
- Exploitation, entretien et maintenance des 6 stations d'épuration.
- Analyse des effluents des stations d'épuration afin de contrôler la conformité au regard de la réglementation.
- Astreinte 24h/24h pour toute intervention sur les réseaux de collecte (curage, débouchage...), stations d'épuration, sur les postes de refoulement/relèvement (défaillances mécaniques, électriques...).
- Contrôle et suivi des installations d'assainissement non collectif.

Les faits marquants 2023

Étude de révision du zonage d'assainissement	11 000 € H.T
Étude diagnostique du système d'assainissement de Gien, Arrabloy, Nevoy, Poilly-Lez-Gien, Saint-Martin-sur Ocre	155 855 € H.T
Étude diagnostique des systèmes d'assainissement de Coullons, Saint-Gondon et Saint-Brisson	202 837.60 € H.T
Réhabilitation du réseau d'assainissement par gainage de l'avenue de la République	83 222 € H.T
Démarrage des travaux du transfert des effluents de Boismorand vers la future station d'épuration de Les Choux	1 417 687.79 € H.T
Réhabilitation de deux postes de refoulement à Arrabloy	22 527 € H.T
Réhabilitation du puit à boues de la station d'épuration de Gien	11 710 € H.T
Renouvellement de deux surpresseurs à la station d'épuration de Gien	142 810 € H.T

Les projets 2024 :

En 2024 se poursuivront les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de Les Choux ainsi que le poste de transfert des effluents de Boismorand. Le service se verra également doté d'un tout nouvel équipement : un combiné hydro-cureur qui permettra une optimisation de fonctionnement du service.

Le budget :

Le montant total des dépenses et recettes d'exploitation est respectivement de 2 302 401, 98 €* et 2 215 818, 21 €**.

Le montant total des dépenses et recettes d'investissement est respectivement de 885 370, 35 €* et 3 987 625, 85 €**.



Le service EN CHIFFRES

 **7** agents

 **193 km** de réseau de collecte

 **6** stations d'épuration

 astreinte **24h/24**

* : Gien-Arrabloy, Poilly-Lez-Gien, Nevoy, Saint-Gondon, Saint-Brisson-sur-Loire, Saint-Martin-sur-Ocre, Coullons situées sur le Bassin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

** : Les Choux et Boismorand situées sur le Bassin de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.



Culture

Présentation du service

But :

Accueillir, recevoir et conseiller les usagers. Transmission et apprentissage des pratiques artistiques.

Enjeux et objectifs :

Participer à l'éducation culturelle et artistique de la population. Rendre le plus accessible possible les manifestations artistiques et culturelles par différents biais dont la mise en place d'une politique tarifaire avantageuse et peu coûteuse.

Localisation de nos actions :

Toutes les communes de la CDCG reçoivent au moins un événement de la saison culturelle sur leur territoire.

Les Communes recevant des manifestations sont les suivantes :

Boismorand, Coullons, Cien, Langesse, Le Moulinet-sur-Solin, Les Choux, Nevoy, Poilly-Lez-Cien, Saint-Brisson-sur-Loire, Saint-Gondon, Saint-Martin-sur-Ocre.

Les faits marquants 2023

Création d'un nouveau format de brochure de saison avec un classement thématique dans un gabarit plus traditionnel et plus approprié.

Création de deux abonnements sur la saison.

Mise en place d'un partenariat avec la Maud Fontenoy Foundation autour de la préservation des océans.

Première édition d'une scène ouverte dans l'auditorium de la Ville de Cien.

Première exposition hors les murs dans les lieux stratégiques des Communes de la CDCG. Cette exposition avait pour thème les comédiens et comédiennes de cinéma.

Seconde édition du Festival des Arts de la rue sur 3 jours. (7, 8 et 9 juillet)

Masterclass dans l'auditorium de la Ville de Cien avec le pianiste Jean-François Zygel.

Les spectacles « Tutu » et « Entre duel et duo » étaient complets. (8 avril - 30 septembre)

Le Festival de l'humour organisé à Coullons a pris une nouvelle direction en invitant essentiellement des humoristes.

Les projets 2024 :

- Création d'un troisième abonnement sur la saison 2024.
- Le fil rouge de l'année, en accord avec le service de sports, consiste en la rencontre avec des personnalités gravitant dans le milieu du sport ou avec la présence de sportifs.
- Trois événements majeurs :
 - L'Orchestre d'harmonie de la Garde républicaine (3 février)
 - Les secrets du ballet (7 avril)
 - Les tambours du Bronx (21 septembre)
- Mise en place d'un partenariat inédit en France et dans Le Monde avec le musée National Auguste Rodin par l'acquisition de reproductions miniatures des œuvres majeures et de dessins du célèbre sculpteur. Cette exposition circulera sur tout le territoire de la CDCG.
- Un budget d'investissement de 18 000 € est prévu.

Le service EN CHIFFRES

66%

Taux de remplissage



26 649 €
de recettes



2 363
spectateurs payants

Budget :

- PACT 2023 : perçu à ce jour : 25 547,18 € / le solde devrait arriver fin 2024 : 30 729,82 € soit un montant global demandé de 56 577 €
- CGET : 4 200 € (Ateliers Théâtre en milieu scolaire)
- Conseil départemental : 2 000 € (Tutu) / 2 000 € (Entre duel et duo) / 2 000 € (Festival de l'humour)
- TOTAL (subventions) : 66 477 €
- TOTAL des recettes : 93 126 € (billetterie + subventions)



Développement économique et commerces

Présentation du service

La Communauté des Communes Giennoises est compétente en matière de développement économique (création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités), ainsi qu'en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Au sein de la Direction de l'Aménagement et du Développement, le service Développement Économique et Commerces assure la mise en œuvre des projets relatifs à ces domaines de compétences.

Les faits marquants 2023

Appel à projet nouveaux commerces

Objectif : favoriser la diversité de l'offre commerciale. Sur la base d'un loyer mensuel de 700 €, la prise en charge sera de 60 % la première année, puis 40 % la deuxième année.

Solution numérique

48 commerces référencés sur le site en 2023 soit 16 de plus qu'en 2022.

Boutique amovible

En partenariat avec la Communauté des Communes Giennoises qui prend en charge le loyer du local d'un montant de 8 160 €/an, l'association Pour une Economie Solidaire 45 (PES 45) porte le dispositif de couveuse d'entreprises du Loiret. Elle permet à des porteurs de projet de tester leur activité en grandeur réelle.

En moyenne 4 sessions ont lieu par an avec 6 à 8 artisans par session.

Site de Chantemerle Hôtel et Pépinières d'entreprises

- Bureaux loués : 20
- Bureaux à disposition gratuits : 5
- Bureaux libres : 3

Partenariat économique avec la Région Centre Val de Loire

La convention a été signée début 2023 et fixe le cadre du fonds partenarial Economie de Proximité entre la Région et la Communauté des Communes Giennoises.

Cadre d'intervention du dispositif « Aide en faveur des TPE »

Le fonds partenarial d'économie de proximité a été mis en place début 2023, en remplacement à l'Aide TPE. La procédure de dépôt des dossiers a changé, les dépôts se font désormais en ligne sur la plateforme régionale « Nos Aides en Ligne ».

Inventaire zones d'activités économiques (ZAE) de la Communauté des Communes Giennoises

Au regard des dispositifs fixés par l'article 220 de la loi « Climat et Résilience », la Communauté des Communes Giennoises a réalisé un inventaire des zones d'activités économiques de son territoire arrêté par délibération du Conseil Communautaire.

Cet inventaire sera mis à jour à minima tous les 6 ans et transmis au Syndicat Mixte du Pays du Giennois compétent en matière de schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Les projets 2024 :

- Bénéficier de la phase 2 du dispositif territoires d'industrie.
- Continuer l'harmonisation des Totems d'entrée de zones d'activités et assurer une gestion raisonnée des espaces publics.
- Réalisation d'une plaquette de promotion du territoire.

Le service EN CHIFFRES



2 agents



2 284

Établissements présents sur le territoire



40 538,60 €

Subventions aux partenaires économiques



3

Entreprises ont bénéficié de subventions



24

Artisans bénéficiaires du dispositif de boutique amovible

89 % taux de remplissage du site de Chantemerle



Développement touristique

Présentation du service

La Communauté des Communes Giennoises est compétente en matière de promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme et l'animation touristique partagée avec les communes membres de l'EPCI.
Au sein de la Direction de l'Aménagement et du Développement, le service Développement Economique et Commerces assure la mise en œuvre des projets relatifs à ces domaines de compétences.

Les faits marquants 2023

Loire Itinérances

L'objectif de cette union est de consolider et rendre visible une offre de tourisme doux et itinérant en s'affranchissant des limites administratives que le fleuve, comme les touristes, ne connaissent pas.

En 2023, la cotisation des adhérents dont la CDCC a été revalorisée passant de 0,14 centimes par habitant à 0,17 centimes par habitant ce qui fait un total de 4 128,28 € au lieu de 3 473,68 €.

Entente tourisme

La CDCC a signé le projet d'entente tourisme avec la Communauté des Communes Berry Loire Puisaye en mai 2023.

Office de tourisme

La CDCC a versé une subvention de 210 000 € afin de permettre à l'association de mener à bien ses actions.

Les Assises du tourisme

Le 5 décembre 2023 se sont tenues les premières Assises du tourisme conjointes Communauté des Communes Berry Loire Puisaye et Communauté des Communes Giennoises.

DéclaLoc : mise en service de l'outil

Activation de l'outil DéclaLoc en août 2023 afin de faciliter la procédure de déclaration d'hébergement en la dématérialisant.

Une convention a été signée entre la CDCC et l'ensemble des Communes membres afin d'activer l'outil.

Les projets 2024 :

- Assurer une gestion plus fine de la taxe de séjour
- Mise en place d'un guide de la Taxe de séjour
- Candidature à la « Marque Sologne »
- Renouvellement de la convention d'objectifs de l'Office de Tourisme

Le service EN CHIFFRES



19

nouveaux déclarants
sur DéclaLoc'



218 384,25 €

Subventions aux
partenaires touristiques



77 205,97 €

recettes pour la taxe
de séjour



41

hébergements déclarés
sur DéclaLoc'



Entretien du Patrimoine

Présentation du service

Ce secteur a pour mission principales les études, la rédaction des pièces techniques, le suivi des travaux et le bon fonctionnement de l'ensemble des bâtiments communaux dans les différents corps de bâtiment (plomberie, menuiserie, électricité...).

Les faits marquants 2023

Stade nautique - Réhabilitation

voir photo 1

Désignation du maître d'œuvre/«Agence Bourgueil & Rouleau» / Désamiantage / Fermeture en décembre 2022 / Commencement des travaux en juin 2023.

Gymnase Paul Bert - Réhabilitation

voir photo 2

Désignation du maître d'œuvre «Leconte Isabelle» / Coût total estimé des travaux : 1 041 218,40 € ht

Extension de la maison de santé

voir photo 3

Etude du projet

Mise en place d'un dispositif interne de contrôle et de gestion des fluides

Les projets 2024 :

- Réhabilitation du Stade nautique
Attribution et lancement des marchés travaux (24 lots)
- Réhabilitation du gymnase Paul Bert
 - Lancement des travaux en septembre
 - Réception des travaux - Septembre 2025
- Extension de la Maison de Santé
 - Marché public de Maîtrise d'œuvre pour extension du bâtiment
 - Coût estimatif : 60 000 €
 - Début des travaux en 2025 ou 2026

Le service EN CHIFFRES

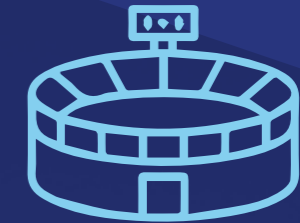


21 agents mutualisés

1 831 591 €



budget de fonctionnement



25 bâtiments sportifs



5 bâtiments communaux

902 489 €

budget d'investissement





Environnement

Présentation du service

La CDCC a approuvé en 2021 son Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) dont elle assure le suivi du plan d'actions via 1 agent, responsable du service Environnement et Mobilités.

Les faits marquants 2023

Opération Défi alimentation

La CDCC a participé à l'opération « Défi alimentation » en partenariat avec l'association Graine Centre-Val de Loire. Cette opération avait pour but d'accompagner les habitants du territoire pour faire évoluer leurs pratiques alimentaires vers plus de produits de saison, locaux, en circuit court et respectueux de l'environnement sans augmenter leur budget. Ainsi, 8 événements ont été organisés sur la période d'octobre 2022 à juillet 2023. Au total, 40 personnes ont participé aux différents ateliers.

Délimitation des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)

Dans le cadre de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables promulguée le 10 mars 2023, dite loi APER, la CDCC a accompagné les Communes dans la délimitation des zones d'accélération des ENR. Il s'agissait de définir les zones sur lesquelles les Communes souhaitaient prioritairement accueillir des projets d'énergies renouvelables du type : solaire photovoltaïque, solaire thermique, biogaz, géothermie. Ainsi, concernant l'énergie solaire, ce sont 2 278 ha qui ont été fléchés sur le territoire de la CDCC.

Les projets 2024 :

- Réalisation du bilan à mi-parcours du PCAET
- Mise en place du tri dans les bâtiments publics de la CDCC

Le service EN CHIFFRES



1
agent
mutualisé



6
axes stratégiques



Objectifs 2050

40 %

de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire



30 %

de réduction des consommations d'énergie



29

actions engagées



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Présentation du service

La compétence GEMAPI consiste à veiller au bon écoulement des eaux, à atteindre le bon état écologique des rivières, à préserver les zones humides, ou encore aménager et entretenir des ouvrages de protection, comme les digues, pour préserver l'environnement et limiter les risques d'inondation.

1 agent responsable assure la bonne coordination de la conduite de la compétence GEMAPI. Il est assisté par un technicien de rivière en charge de la mise en œuvre du contrat territorial sur les milieux aquatiques, mutualisé avec la CC Berry Loire Puisaye.

Les faits marquants 2023

Signature du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA)

La CDCC a conventionné avec les EPCI ligériens et l'Etablissement Public Loire pour déléguer, à cet établissement, la compétence de la gestion technique, administrative et financière des digues de protection contre les inondations pour les années 2024 à 2028.

64 272 €

Les projets 2024 :

Depuis le 28 janvier 2024, la Communauté des Communes Giennoises est gestionnaire du système d'endiguement du Val de Gien avec la mise en place d'une délégation de compétence à l'Etablissement Public Loire + 7 km linéaire. Au niveau du contrat territorial sur les milieux aquatiques, il est prévu d'engager les études d'avant-projet sur l'Ocre au niveau des Gouets en vue de restaurer la continuité écologique et sédimentaire du site. Ces études sont estimées à 5 000 € TTC et subventionnées à 60 % par les partenaires financiers. (Agence de l'Eau, Région, Département).

Le budget :

Ces études et travaux sont financés entièrement par la taxe GEMAPI, répartie sur les taxes foncières et la contribution foncière des entreprises. Son taux est calculé chaque année par l'administration fiscale en fonction du produit voté par le Conseil Communautaire. En 2023, il a été voté un produit de 85 780 €.

Le service EN CHIFFRES



2
agents



produit voté
85 780 €



60 %
subventionnés
par les partenaires
financiers



Habitat et cadre de vie

Présentation du service

La Communauté des Communes Giennoises est compétente dans les domaines de l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, ainsi qu'en politique du logement et du cadre de vie communautaire. Au sein de la Direction de l'Aménagement et du Développement, les services Planification urbaine et Habitat, et Autorisation des Droits du Sol et Gestion foncière assurent la mise en œuvre des projets relatifs à ces domaines de compétences.

Habitat

Les faits marquants 2023

Les deux OPAH (Opérations Pour l'Amélioration de l'Habitat) et OPAH RU (Opérations Pour l'Amélioration de l'Habitat du Renouvellement Urbain) sont effectives depuis le 1^{er} septembre 2023, visant à accompagner les ménages les plus modestes dans la rénovation énergétique et globale de leurs habitations, ainsi que les propriétaires bailleurs conventionnant les loyers.

Une prime complémentaire « autonomie » a été mise en place afin d'accompagner les propriétaires bailleurs à adapter leurs logements locatifs pour les seniors, en contrepartie de la mise en place de loyers conventionnés.

La conférence intercommunale du logement (CIL) a été renouvelée en intégrant les nouvelles normes réglementaires, notamment la grille de cotation.

Les projets 2024 :

- Mise en place de la gestion en flux des demandes de logements sociaux.
- Publication et diffusion de l'observatoire de l'habitat 2023.
- Avenants aux conventions des OPAH et OPAH RU afin d'intégrer les évolutions réglementaires liées à ces programmes.

Le service EN CHIFFRES



3
agents mutualisés



360 733 €

OPAH sur la durée de l'opération

391 395 €

OPAH RU sur la durée de l'opération



67 000 €

Prime autonomie sur la durée de l'opération

Cadre de vie

Présentation des opérations

Ces opérations visent à inciter les administrés et commerçants des centres-bourg (et centre-ville pour Gien), par voie de subvention, à procéder au ravalement des façades dégradées des locaux à usage d'habitation ainsi qu'à la réfection des façades commerciales afin de contribuer à l'amélioration générale du cadre de vie. 1 agent est impliqué directement sur les actions présentées.

Les faits marquants 2023

Les taux de subvention ont été relevés pour les constructions situées dans le périmètre de protection des monuments historiques (coût des travaux supérieur).

Opération FAÇADES



1 agent



5 opérations

25 000 €
de subvention

OPÉRATION
FAÇADES
2023

127 346 €
retombées économiques



1 opération

4 704.90 €
de subvention

OPÉRATION
FAÇADES
COMMERCIALES
2023

Autorisations d'URBANISME



1 399

Cessions et ACQUISITIONS DE BIENS



2 agents



11
cessions de terrain à bâtir

929 071,77 € € TTC



2
parcelles a été
transférée à la CDCG par
la voie de la procédure
des biens vacants sans
maître



Jeunesse et ALSH

Présentation du service

La Communauté des Communes Giennoises a la compétence liée à la Jeunesse et notamment les « Accueils de Loisirs Sans Hébergement » (ALSH). Les dispositifs « Maisons des Jeunes » (MDJ), « l'Atelier Mob' » et les deux projets « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » (CLAS) entrent également dans ce cadre.

Les objectifs du service sont les suivants :

- Favoriser l'autonomie et fournir un soutien éducatif et des opportunités de développement aux enfants, aux jeunes.
- Participer à leur faire acquérir des valeurs, des connaissances, des compétences ; encourager l'estime de soi.
- Concevoir, proposer, animer et encadrer des activités éducatives et ludiques, auprès de publics diversifiés, hétérogènes, en situation de handicap, ... (enfants âgés de 3 à 17 ans), dans un environnement sécurisant.
- Organiser et promouvoir des animations sur l'ensemble du territoire de la CDCG, en valorisant le patrimoine.
- Etablir des liens et travailler avec les partenaires institutionnels et associatifs.
- Favoriser l'inclusion sociale et lutter contre la discrimination en offrant un accueil adapté aux besoins spécifiques des enfants.
- Sensibiliser enfants et adultes aux besoins des enfants, encourager le respect des autres et de soi-même.
- Collaborer avec les familles et les professionnels pour assurer une prise en charge coordonnée des enfants ou des jeunes, en difficulté, en situation de handicap, ou non...
- Amener les jeunes à collaborer pour la mise en place de projet pour les habitants de l'ensemble du territoire de la CDCG via les MDJ de Gien, Les Choux ou Coullons.
- Découvrir le milieu de la mécanique et sensibiliser à la prévention routière via l'Atelier Mob' situé sur Saint Gondon.

Les faits marquants 2023

Les ateliers motricité du mercredi dispensés par un éducateur du service intercommunal des sports, étendus à l'ensemble des ALSH du territoire.

Le premier « Color run » mis en place à l'ALSH de Gien, en juillet 2023.

La participation des ALSH de Nevoy, Poilly et Gien à des ateliers théâtre, en partenariat avec Suez, et autour du thème de l'eau, avec une représentation au Théâtre de l'Escabeau, à Briare.

Partenariat intergénérationnel avec l'EHPAD et le multi-accueil de Coullons, avec la MDJ de Coullons.

Découverte de la médiathèque de Gien pour les enfants inscrits aux projets CLAS des Montoires et de Coullons.

Les projets 2024 :

- Une journée « inter centres » de fin d'année scolaire 2023/2024 : Cien reçoit les 6 autres sites pour une « color run ».
- Les défis du mois de juillet en ALSH : « Musiques, sons et couleurs », « 1 jour, 1 ambiance », « les petits plaisirs du quotidien », « explorons ce qui nous entoure ».
- Une proposition de projets d'animation variés et adaptés aux différents publics (échecs, couture, jardinage, ...).
- La formation des agents et leur professionnalisation, pour un meilleur accueil des publics, mais aussi une certaine qualité de vie au travail.
- Les nombreux projets autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et les enfants accueillis en ALSH auront la chance d'accéder aux espaces VIP positionnés sur le trajet du relais de la flamme, le 10 juillet.

Le service EN CHIFFRES



Les ALSH Vacances



7 ALSH

Les ALSH Mercredis



Les MDJ Atelier Mob'



Les projets CLAS



Mobilités

Présentation du service

La CDCC est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité au 1er juillet 2021. Depuis, un service Environnement et Mobilités a été créé afin de mettre en œuvre diverses actions pour faciliter les déplacements des habitants du territoire.

Les faits marquants 2023

Lancement de deux lignes de bus régulières A et B accessibles à tous sur Cien.

Création d'un Transport à la Demande (TAD) réservé aux habitants de Cien à partir de 65 ans.

Adoption d'un Schéma Directeur des Déplacements Actifs.

Prise de compétence Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)

Les projets 2024 :

- Adoption du Schéma Directeur de Développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE).
- Implantation de deux bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le parking du cinéma.

Le service EN CHIFFRES



65 subventions versées pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique, soit un budget de 16 500 €



15 subventions versées pour l'acquisition d'un vélo mécanique, soit un budget de 1 500 €



907 trajets en TAD

53 231 voyageurs sur les lignes de bus régulières



Petite Enfance

Présentation du service

Le service petite enfance de la Communauté des Communes Giennoises comprend quatre équipements :

- un multi-accueil situé à Gien « Les Petits Princes »,
- un multi-accueil situé à Coullons « Haut Comme 3 Pommes »,
- un relais petite enfance itinérant,
- un lieu d'accueil enfants parents « L'Envolée » situé à Gien.

La coordination du service est assurée par une responsable (infirmière puéricultrice).

Les faits marquants 2023

Le forum petite enfance sur le thème de la prévention

400 adultes et 200 enfants

La semaine de la parentalité avec deux ateliers enfants parents autour de la motricité au dojo de Gien

Samedi 25 novembre : 30 adultes et 25 enfants

Lundi 27 novembre : 10 adultes et 10 enfants

Une réunion d'information sur la bronchiolite à Coullons

8 cafés des familles dans différentes écoles et collèges de la CDCG en partenariat avec le service prévention spécialisée

Les projets 2024 :

- Le festi familles en partenariat avec le service éducation jeunesse, l'action culturelle et différents partenaires.
- Un atelier enfants-parents autour de la motricité le samedi 8 juin.
- Le carrefour des familles : ateliers enfants parents qui se déroulera dans les locaux du lieu d'accueil enfants parents un samedi matin de 9h à 12h :
 - le samedi 12 octobre : « jeux d'enfants : quels jouets pour quel âge »,
 - le samedi 7 décembre : « nuit sereine : réalité ou doux rêve ».
- La semaine de la parentalité : elle se déroulera dans le Loiret du 4 au 22 novembre 2024. Sur le territoire nous proposerons deux actions :
 - le samedi 16 novembre de 9h à 12h au dojo de Gien : atelier enfants parents autour de la motricité avec proposition de séance de relaxation,
 - le vendredi 22 novembre à la ludothèque de Coullons : conférence débat autour du jeu : « jouer avec son enfant ou le laisser jouer ».

Le service EN CHIFFRES



32
agents



158
enfants inscrits



225
jours d'ouverture



2 294
accueils auprès
des assistantes
maternelles, des
familles et des
partenaires



75%
Taux
d'occupation

184
enfants accueillis
à l'Envolée



Les équipes travaillent avec différents partenaires : la caisse d'allocations familiales, le conseil départemental, les centres de formation, les différents services de la CDCG.



Politique de la ville et prévention spécialisée

Présentation du service

Le service se compose de 7 agents dont 2 éducatrices de prévention spécialisée intervenant au sein des communes de la CDCC et 3 adultes-relais intervenant dans les quartiers prioritaires.

Il a trois missions principales :

- Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) : instance de concertation sur les priorités en matière de lutte contre l'insécurité et de prévention de la délinquance. Présidé par le Président de la Communauté des Communes Giennoises, il réunit des représentants de l'État, des collectivités territoriales et divers acteurs locaux.
- La politique de la ville est une initiative publique visant à réduire les inégalités sociales et territoriales dans les quartiers prioritaires. Elle cherche à améliorer les conditions de vie des habitants de ces zones par des actions coordonnées dans divers domaines : éducation, emploi, sécurité, santé, logement et cohésion sociale. À Gien, les quartiers concernés sont les Champs de la Ville, la Croix Saint Simon, Flandres Dunkerque et les Montoires.
- Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Les faits marquants 2023

Mise en place de 3 groupes de travail :

Prévention des risques liés aux écrans et aux réseaux sociaux.
Rassemblement de jeunes à la gare.
Prévention routière.

Atelier de remobilisation :

20 élèves ont été accueillis (10 par session), provenant des collèges du territoire (Mermoz, Bildstein et Les Clorisseaux).

Educap'City organisé le 17 mars dans le centre-ville de Gien :

425 enfants, 73 encadrants et 162 personnes (bénévoles, salariés tenant les points de passages).

La CDCC a accueilli 3 personnes en travaux d'intérêt général et une Mesure de Réparation Pénale.

Espaces verts, voirie/propreté, bâtiments et jeunesse.

Travail de mémoire du quartier des Montoires dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

Séjour vacances apprenantes à Plérin en Bretagne.

Sorties : Château de Chamerolles, exposition Ramsès et Cité des sciences, mer de sable, zoo de Beauval, château musée Gien et cirque Bouglionne.

Les projets 2024 :

- Mise en œuvre des actions définies par les groupes de travail CISPD
- Création d'un groupe de travail sur les autres addictions
- Signature d'un nouveau contrat de ville 2024-2030

Le service EN CHIFFRES



25

actions financées dans le cadre de l'appel à projets Contrat de Ville 2023 représentant un coût total de

400 000 €

financées par la CDCC et l'ANCT (30%)

à hauteur de **120 000 €**



10 agents



78

orientations et accompagnements des habitants vers les partenaires



2 527

personnes rencontrées dans le cadre du travail de rue





Portage de repas

Présentation du service

Le service est assuré toute l'année sans interruption, du lundi au vendredi : les repas du jeudi et vendredi sont livrés le jeudi et les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi permettant ainsi aux convives de bénéficier d'un repas tous les jours.

C'est lors de ces rencontres quasi journalières et uniques pour certains, que les agents du service apportent un soutien moral et du lien social. Ils ont également un rôle d'observateur et d'alerte face aux situations d'insécurité et d'insalubrité (transmission des informations auprès des Communes concernées).

La gestion administrative du service de livraison (modification des livraisons, gestion des absences, ...) est assurée par le service de l'Action Sociale de la Ville de Gien suite aux informations transmises par les différentes Communes.

3 tournées sont organisées pour desservir l'ensemble de la communauté de communes :

- 1^{ère} tournée : Boismorand / Langesse / Nevoy / Gien
- 2^{ème} tournée : Multi accueil / Gien
- 3^{ème} tournée : Poilly lez Gien / St Martin sur Ocre / St Brisson sur Loire / St Gondon / Coullons.

Les faits marquants 2023

Les deux nouveaux agents contractuels qui avaient rejoint l'équipe en 2022, ont été stagiaires.

Un des agents titulaires ayant été victime d'un accident (à titre privé), un agent a été embauché en CDD sur la durée du congé de longue maladie.

Le service EN CHIFFRES



4
agents



3
véhicules
frigorifiques



56 882
km parcourus

64 483
repas livrés



4 419
repas livrés au
multi accueil



Sports

Présentation du service

Le service des sports de la CDCG est mutualisé avec celui de la Ville de Gien. Il est composé de 26 agents :

Les objectifs du service sont les suivants :

- Concevoir, animer et encadrer des Activités Physiques et Sportives dans une ou plusieurs disciplines auprès de publics diversifiés, dans un environnement sécurisé.
- Organiser et promouvoir des animations et événements sportifs sur le territoire.
- Travailler en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs.
- Planifier et gérer les équipements sportifs communautaires de Gien.

Les faits marquants 2023

Fermeture du stade nautique intercommunal afin d'y réaliser de grands travaux de réhabilitation.

Les Maître Nageurs Sauveteurs ont été rattachés aux Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives terrestres pour intervenir au sein des 14 écoles du territoire. Cela a permis aux élèves de bénéficier, chaque trimestre, d'une intervention d'un professionnel du sport.

Ouverture du Club Ados 1 semaine par petites vacances et 6 semaines l'été.

Les projets 2024 :

- Projets et animations axés sur la thématique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le service EN CHIFFRES



26
agents



Budget de fonctionnement
(hors personnel) +
Investissement
80 000 €

1 622
séances réalisées par
les **10** éducateurs
sportifs au sein des
14 écoles de la CDCG



193
adolescents différents
inscrits pour une
moyenne de **29**
adolescents/jour pour
1 603 journées ados



93
personnes ont
participé aux
activités séniors



6 119
personnes
accueillies à Gien
Plage

Présentation du service

Ce secteur a pour mission l'entretien de la voirie communautaire (point à temps, fauchage, élagage des alignements, balayage, fourniture de petits équipements et matériaux...) mais également les travaux de reprise plus conséquence de la chaussée ainsi que certains projets d'aménagements de l'espace public.

Les faits marquants 2023

Aire de Grand Passage

voir photo 1

Travaux / 1,5 M€ / Livraison le 18-09-2023 / Désignation du gestionnaire - VAGO
Coût de fonctionnement annuel : 100 000 €

Rue de l'Yser

voir photo 2

Fin des travaux de la 1^{ère} phase + 2^{ème} phase des Travaux / Livraison le 17-10-2023 / Coût : 204 480 €

Boismorand

voir photo 3

1^{ère} phase des Travaux / Livraison le 25-10-2023 / Coût : 113 914 €



Les projets 2024 :

- Cinéma - Aménagement paysager
- Diagnostic des ouvrages d'arts
- Requalification du chemin des Greffiers à Gien

Le service EN CHIFFRES

 **9**
agents

 **350**
km de voirie
intercommunale

La Communauté des Communes Giennoises compte 350 km linéaire de voirie intercommunale.

Deux techniciens sont dédiés aux projets et au suivi des plus gros chantiers de requalification de la voirie et 7 agents mutualisés de la régie sur l'entretien courant.

	Investissement	Fonctionnement
Boismorand	114 566,08 €	52 480,00 €
Coullons	420,54 €	115 930,02 €
Gien	555 514,53 €	178 629,82 €
Langesse		38 167,20 €
Le Moulinet		11 488,57 €
Les Choux	11 555,20 €	57 853,93 €
Nevoy		61 023,83 €
Poilly-lez-Gien	104 035,20 €	278 318,14 €
Saint-Brisson-sur-Loire		40 599,64 €
Saint-Gondon	30 847,09 €	62 576,98 €
Saint-Martin-sur-Ocre	5 814,00 €	89 943,44 €
Amiante / HAP	32 118,00 €	
Total	854 870,64 €	987 011,57 €

Ces chiffres comprennent la mise à disposition du personnel pour l'ensemble des tâches incluse dans les conventions signées avec les communes de la CDCC.



COMMUNAUTÉ — DES COMMUNES GIENNOISES

CENTRE ADMINISTRATIF

3 chemin de Montfort
45500 Gien

Tél : 02 38 29 80 00
Mail : direction@cc-giennoises.fr

WWW.LEGIENNOIS.FR

Rapport d'activités 2023 de la CDCG
Juin 2024

Directeur de la publication : M. Francis Cammal
Responsable de la rédaction : M. Laurent Venin
Conception : Service Communication

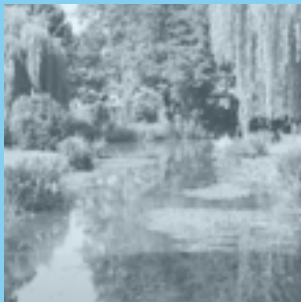
Crédits photos :
Ville de Gien - CDCG - Adobe Stock - Freepik

Soutenons nos commerçants,
artisans et producteurs

Consommez Giennois,



c'est faire le bon choix !



Rapport d'activité 2023